

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

JANVIER 2012

Édité : le 1^{er} Février 2012

« Le texte complet de chaque acte publié dans le recueil pourra être consulté à la Communauté de Communes Loire et Semène »

Siège de la Communauté de Communes « Loire et Semène »
1 Place de l'Abbaye
43140 LA SEAUVE SUR SEMENE
Tel : 04 71 75 69 50 Fax : 04 71 61 05 36
E-Mail : accueil@loire-semene.

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE ET SEMENE

JANVIER 2012

I. DELIBERATIONS :

- **Délibération n° 1 du 12/01/2012** : Cotisation Foncière des Entreprises : base minimum,

II. DECISIONS DU PRESIDENT :

Décision n° 2012-01 du 05 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec l'Université Pour Tous du Collège d'Aurec sur Loire pour l'organisation d'une conférence musicale sur le Blues à la Maison des Associations d'Aurec sur Loire dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires, pour un montant de 225,00 €

Décision n° 2012-02 du 09 janvier 2012 concernant la signature et le dépôt d'un permis d'aménager modificatif n° 3 pour la Zone Artisanale de la Sagne Sur la Commune de Saint Ferréol d'Auroure,

Décision n° 2012-03 du 12 janvier 2012 concernant la signature d'un acte spécial de sous traitance avec la Société Guerin et Fils pour le marché de construction de la médiathèque à Aurec sur Loire, pour un montant de 37 620.42 €HT pour la médiathèque, 24 765.98 €HT pour les logements, 28 379.56 €HT pour les commerces,

Décision n° 2012-04 du 16 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec Musica'LS pour l'organisation d'un éveil musical et d'un mini récital par Florence Ripoll Boucard dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires, pour un montant de 60,76 €TTC,

Décision n° 2012-05 du 16 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec L'Athelier de lutherie pour une intervention « présentation du métier de luthier et des instruments du quatuor et guitare » dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires, pour un montant de 75,00 €TTC,

Décision n° 2012-06 du 16 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec Monsieur Lionel CIOCHETTO pour l'organisation d'une exposition photographique « La Ferme Champavert » dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires, à titre gratuit,

Décision n° 2012-07 du 16 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec Monsieur Bernard PEYROL pour l'organisation d'une exposition photographique « Intimité Paysanne » dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires, pour un montant de 150,00 €TTC,

Décision n° 2012-08 du 16 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec Madame Anouck FORNASIER pour l'organisation d'un mini récital de violon dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires, pour un montant de 60,00 €TTC,

Décision n° 2012-09 du 18 janvier 2012 concernant la signature d'un avenant de moins value avec l'entreprise SARL ROZIERE TP pour le lot n° 1 « Terrassements Généraux – Réseaux Divers » de l'opération d'aménagement de la ZA La Sagne à Saint Ferréol d'Auroure,

Décision n° 2012-10 du 18 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de formation avec Brigitte GERENTON relative à une méthodologie facilitant le positionnement de directrice de structure en faveur de la crèche Les Matrus à Saint Didier en Velay,

Décision n° 2012-11 du 18 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de formation avec Brigitte GERENTON relative à une méthodologie facilitant le positionnement de directrice de structure en faveur de la crèche Croq'Malice à Saint Ferréol d'Auroure,

Décision n° 2012-12 du 24 janvier 2012 concernant la signature d'un avenant de dissolution de la Société PAULET & Cie SAS et d'intégration au sein du groupe COLAS RHONE ALPES AUVERGNE pour le marché de travaux du programme triennal 2012 – 2013 – 2014 d'entretien de la voirie communautaire,

Décision n° 2012-13 du 24 janvier 2012 concernant la signature d'un avenant de dissolution de la Société PAULET & Cie SAS et d'intégration au sein du groupe COLAS RHONE ALPES AUVERGNE pour le marché de travaux du programme 2011 de la voirie communautaire,

Décision n° 2012-14 du 24 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de prestation avec l'Association Patrimoine du Velay pour la réalisation d'animations des Tites Z'oreilles dans le cadre du programme d'animations des bibliothèques et médiathèques communautaires,

Décision n° 2012-15 du 25 janvier 2012 concernant la signature d'un avenant de moins value pour le marché de travaux relatif à l'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique à Saint Ferréol d'Auroure,

Décision n° 2012-16 du 31 janvier 2012 concernant la création d'une régie de recettes et d'avances des Espaces Jeunes Communautaire (décision qui annule et remplace la décision n° 2011-17 du 15 février 2011),

Décision n° 2012-17 du 31 janvier 2012 concernant la signature d'une convention de formation BAF A Approfondissement (Formation générale de préparation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) avec AFOCAL (Association Formation Des Cadres de l'Animation et des Loisirs) pour Madame Nicole DEMARS, animatrice au périscolaire de Saint Ferréol d'Auroure.

III. DECISIONS DU BUREAU :

Décision n° 1 du bureau du 10/01/2012 : Signature d'un avenant à la convention avec la commune de Saint Just Malmont relative aux charges de fonctionnement des structures transférées devenue sans objet.

Décision n° 2 du bureau du 10/01/2012 : Signature d'un avenant n° 10 à la convention d'objectifs et de moyens avec la crèche « Les Lutins » d'Aurec sur Loire,

Décision n° 3 du bureau du 10/01/2012 : Signature d'un avenant n° 3 à la convention d'objectifs et de moyens avec la crèche « Les Enfants » de Saint Just Malmont,

Décision n° 4 du bureau du 10/01/2012 : Signature d'un avenant n° 8 à la convention d'objectifs et de moyens avec le Relais d'Assistantes Maternelles « Aux P'tits Bambins ».

Décision n° 1 du bureau du 17/01/2012 : Signature d'un marché de service avec le Cabinet SOMIVAL dans le cadre de la définition d'un schéma d'usages pour la valorisation du Massif Forestier du Bois de Bramard, pour un montant de 33 675,00 €HT pour 60,5 jours,

Décision n° 2 du bureau du 17/01/2012 : demande d'une subvention de 100 000 € au Département au titre du dispositif Respirando concernant le Projet Touristique Loire Semène,

Décision n° 3 du bureau du 17/01/2012 : demande d'une subvention de 139 670 € au Département au titre du CG2D concernant le Projet Touristique Loire Semène.

IV. ARRÊTES :

- Aucun arrêté non nominatif sur cette période.